



CFDT /ONAC
295, rue St Jacques
75240 Paris cedex 05
onac.cfdt@aliceadsl.fr
Mireille LEFEVRE
01 44 41 38 07
06 13 16 58 19

Compte rendu de la réunion du 8 mars 2010.

Le Directeur Général de l'ONAC : M. ENFRUN, la directrice adjointe : Marie Claire NOSSOVITCH et le directeur financier et du personnel : Paul PELLEGRINI ont reçu le 8 mars 2010 de 10H à 12H30 les syndicats CGT(Danielle BERNAL) FO (Joël JANS) et CFDT(Mireille LEFEVRE).

Il s'agissait d'une réunion d'information et de concertation sur les travaux d'avancement du COM n°2, tenue sur la demande de la direction générale, dans le cadre du dialogue social.

Le discours affichait une certaine satisfaction en nous disant que les nouvelles missions héritées de la DSPRS ne posaient aucun problème particulier, la DI de TOURS a fermé, des brochures (Questions – Réponses) ont été distribuées aux associations afin de les tenir parfaitement informées des nouveaux interlocuteurs en régions .

Tous les présidents locaux d'associations ont été (ou seront) informés du nouveau dispositif au fur et à mesure de la programmation des fermetures de DI.

M. ENFRUN a rapidement fait le point sur l'accueil du service des nécropoles ainsi que sur l'organisation nouvelle qui se met en place avec la prise en charge depuis le 1^{er} janvier des agents du service de CAEN .

Bref, la nouvelle organisation nous a été présentée de manière idyllique, alors que, comme nous avons tenu à le souligner, nous nous positionnons au stade des balbutiements et par conséquent, dans l'incapacité de tirer des conclusions immédiates.

Les pôles mémoire sont en phase d'installation en 2010, ils ont été évoqués sans plus de précisions sur leur fonctionnement, sauf à savoir leur lien fondamental avec la DMPA.

Ces pôles devraient venir en appui du travail mémoriel réalisé au niveau des SD. Un séminaire des directeurs est prévu le 24 mars ; y seront invités un élu politique, une association d'anciens combattants et un inspecteur de l'Education Nationale afin qu'un débat s'instaure sur les attentes et les orientations vectorielles prioritaires dans le secteur du Travail de Mémoire.

Cléa THEO a été recrutée en qualité de directrice des Hauts lieux de Mémoire Parisiens (Le Mont Valérien, le Monument du quai BRANLY et celui de l'île de la Cité)

Informatique :

La CFDT a très vite évoqué des problèmes plus ennuyeux à savoir un réseau informatique qui présente encore trop d'insuffisances et ne permet pas aux agents de travailler dans de bonnes conditions.

Conscients des efforts de la « cellule informatique », des investissements et de la patience des agents du réseau de proximité travaillant avec le logiciel KAPTA, nous sommes obligés de reconnaître que KAPTA doit rapidement s'améliorer pour réussir le challenge qui nous est imposé par le COM n°2.

M. ENFRUN a rebondi immédiatement en nous annonçant que l'ONAC procéderait à un audit qui sera mené par une société extérieure de consultants .

Pour nous CFDT, CGT, et FO, après l'expérience de Cyril en gestion des ressources humaines, nous restons dubitatifs quant aux analyses de situations faites par des consultants extérieurs et pensons que les carences existantes peuvent se régler en interne, avec la bonne volonté et le travail de chacun d'entre nous.

Le point de vue de la Direction est différent, la direction considère que le recours à des consultants extérieurs est indispensable si l'on veut garantir l'objectivité du diagnostic technique et sans doute une meilleure crédibilité auprès de la tutelle.

Un audit – informatique sera donc effectué, malgré le scepticisme et la réticence des syndicats qui estiment mal choisi le moment de la démarche faisant valoir l'obligation d'économies dans cette période de récession.

Indemnités

Nous avons demandé que le régime indemnitaire soit amélioré de façon significative compte tenu des efforts demandés aux agents en terme d'adaptation, de changement, de polyvalence et d'acquisitions de nouvelles connaissances.

Nous avons pointé les catégories les plus défavorisées en matière de primes, que sont les secrétaires administratifs et les assistantes sociales du réseau de proximité (par rapport aux collègues/Défense) Malgré notre insistance, les réponses apportées ne nous pas convaincus et nous craignons fort une stagnation du montant des indemnités .

Pour la PFR, concernant les directeurs, nous avons demandé que son montant soit calé sur celui des collègues/ DEFENSE et que les disparités entre la direction générale et le réseau de proximité s'effacent pour tendre vers un meilleur équilibre Paris- Provinces.

Le montant de la partie R (résultats) sera payé en Juin.

La direction nous a dit avoir demandé à la Défense des crédits supplémentaires..... mais l'incertitude reste de mise .

Nos doléances sont bien prises en compte mais sans garantie de résultats.

La lutte continuera pour obtenir l'alignement / Défense que nous exigeons en priorité pour les SA et les AS et les adjoints des services déconcentrés.

Formation

Sur la formation professionnelle , nous avons demandé des efforts, en perspective de mobilités ou de reclassements professionnels sur le long terme.

Nos demandes ont apparus prématurées et il nous a été répondu que « l' impossible avait été fait, et est fait tous les jours » pour satisfaire les demandeurs de formations professionnelles.

Les écoles et la Fondation

Bien entendu, la situation des écoles a été largement abordée, signalons une meilleure écoute à l'égard des parties .

Des groupes de réflexion seront constitués auprès de chaque école avec les personnels enseignants, les para- médicaux et tout ceux qui voudront apporter leur expérience professionnelle.

Le Directeur Général s'est engagé à porter devant les Affaires Sociales un projet fédérant l'ensemble des besoins et des orientations (à définir) afin d'obtenir un prix de journée correct en adéquation avec les évolutions des missions des ERP qui doivent s'inscrire dans une réponse aux aspirations nouvelles de notre société en matière de handicap.

Nous avons ressenti de la part de la direction générale la volonté d'un effort de compréhension, jusqu'à présent un peu au bord du chemin, et espérons que cette prise en compte contribuera à donner à nos écoles la place qu'elles méritent tout en préservant l'intérêt du plus grand nombre d'agents.

De ce point de vue, un petit pas semble avoir été franchi, sous toute réserve !

Les mêmes travaux seront menés dans un deuxième temps, à l'égard des maisons de retraite.

Le vote de la loi portant création de la Fondation mémoire et solidarité du monde combattant est maintenu pour la session parlementaire d'automne. (Si tout se passe bien !..)

[Pour passer à un autre sujet, plus intéressant, le projet de texte sur la défiscalisation des HS des professeurs des ERP a été signé par le Budget !](#)

Reste à attendre le contreseing des différents partenaires et la parution des textes au JO !
Comme quoi, nous ne devons pas cesser d'espérer !....

Bref, voilà donc les dernières nouvelles je vous souhaite bonne journée.

Paris le 10 mars 2010,
CFDT-ONAC